

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 15 décembre 2015

Convocation du : 3 décembre 2015

Objet : TOURISME

Ingénierie Espaces Valléens – Demande de subvention.

L'an deux mille quinze, le quinze décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes, J. Marcellin

Pouvoirs : Thomas Michel absent a donné pouvoir à Bernadette Lapeyre
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à Bernadette Saudemont
Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à René Moreau

Le vice-président chargé du tourisme M. René Moreau rappelle la démarche Espaces Valléens, à laquelle le territoire a candidaté en septembre. Cette candidature ayant été retenue par le partenariat de Massif, sa déclinaison opérationnelle a été élaborée avec un plan d'action définit sur les trois années 2016, 2017, 2018.

La mise en oeuvre de ce plan d'action, et le suivi de la démarche Espace Valléen suppose des moyens d'ingénierie suivants :

- Une chargée de mission Tourisme (1 ETP), en charge du pilotage de la stratégie
- Une AMO sur la première année du plan d'action, afin d'accompagner le territoire dans la mise en place d'une organisation touristique efficace et lisible. En effet, l'un des enjeux de la stratégie est la mise en complémentarité des espaces "Dévoluy" et "Buëch". L'organisation et la gouvernance du tourisme constitue en ce sens une clé de réussite de la stratégie, le Comité de Pilotage Espace Valléen a donc validé l'importance d'être appuyé par un prestataire extérieur sur ce point.

Cette ingénierie a donc été inscrite au plan d'action Espace Valléen.

Le vice-président propose de solliciter les partenaires financiers de la façon suivante sur les trois premières années du plan d'action :

Dépenses - Sur 3ans		Financements - Sur 3ans	
Frais salariaux chargée de mission - 1ETP	108 000 €	POIA FEDER - 40%	54 800 €
Frais salariaux encadrement	4 500 €	FNADT - 29%	39 200 €
Frais de déplacements	4 500 €	REGION - 11%	15 600€
Prestataires extérieurs (AMO - 2016)	20 000 €	Autofinancement CCBBD - 20%	27 400 €
TOTAL	137 000 €	TOTAL	137 000 €

Soit, pour la première année de mise en oeuvre du plan d'action, le plan de financement suivant :

Dépenses - Sur 2016		Financements - Sur 2016	
Frais salariaux	36 000 €	FNADT - 40%	23 600 €
Frais salariaux encadrement	1500€	POIA FEDER - 40%	23 600 €
Frais de déplacements	1 500 €	Autofinancement CCBBD	11 800 €
Prestataires extérieurs	20 000 €		
TOTAL	59 000 €	TOTAL	59 000 €

Soit, pour les deux années suivantes 2017 et 2018, le plan de financement suivant :

Dépenses - Sur 2017 et 2018		Financements - Sur 2017 et 2018	
Frais salariaux	72 000 €	POIA FEDER - 40%	31 200 €
Frais salariaux encadrement	3 000 €	FNADT - 20%	15 600 €
Frais de déplacements	3 000 €	REGION PACA - 20%	15 600 €
		Autofinancement CCBBD	15 600 €
TOTAL	78 000 €	TOTAL	78 000 €

Après avoir entendu les explications apportées, le conseil communautaire Buëch Dévoluy approuve à l'unanimité le plan de financement ci-dessus et la demande de subvention pour les frais d'ingénierie nécessaire au dispositif « Espaces Valléens ».

votants : 31 dont 3 pouvoirs	pour : 31	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à
La Roche des Arnauds,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151215-De106_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015

Publication : 21/12/2015

Pour le Président
par délégation



Jean-Marie Bernard